



ORGANISMES PUBLICS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de subvention : des informations pratiques, des fiches modèles ainsi que la liste des pièces à joindre à l'appui de votre demande. Pour toute information, le Service des subventions se tient à votre disposition au 04 91 57 54 80 et 04 88 73 60 06 ou par mail : subventions-en-ligne@info-maregionsud.fr.

Le dossier doit être déposé en ligne depuis le site de la Région : <https://subventionsenligne.maregionsud.fr>

Ce mode de transmission vous permet de déposer en ligne une demande de subvention, mais aussi les pièces nécessaires à l'instruction du dossier. Il permet également de faire un 1^{er} contrôle de complétude administrative. En effet, si toutes les pièces nécessaires à l'instruction ne sont pas déposées, l'envoi de la demande sera bloqué. En choisissant ce mode de transmission, votre dossier sera plus rapidement instruit par les services régionaux. Si vous choisissez ce mode de transmission, inutile d'envoyer un dossier papier.

En cas de difficultés exceptionnelles, il peut être déposé à l'accueil de l'Hôtel de Région ou adressé par courrier à :

Monsieur le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Hôtel de Région
Direction des Finances et du Contrôle de Gestion
Service des Subventions
27, Place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20

La Région ne pourra enregistrer votre dossier de demande de subvention s'il n'est pas entièrement renseigné et accompagné des pièces nécessaires à l'instruction. Dans ce cas, s'il n'est pas complété dans les deux mois après l'envoi par la Région de la demande de pièces complémentaires, la demande de subvention est déclarée irrecevable. L'irrecevabilité est notifiée par écrit au demandeur.

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par tout organisme public sollicitant une subvention. Un organisme est susceptible de bénéficier d'une subvention d'investissement de la Région permettant d'enrichir son patrimoine, par une inscription à son bilan.

Le dossier comporte 4 fiches :

Fiche n° 1 : Présentation de votre organisme

Pour déposer une demande de subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET.

Si vous n'avez pas de numéro de SIRET, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la direction régionale de l'INSEE (17, rue Menpenti – 13387 Marseille cedex 10 – Tél. 04 91 17 57 57). Cette démarche est gratuite.

Fiche n° 2 : Lettre de demande de subvention et attestation sur l'honneur

Fiches n° 3.1 et 3.2 : Description et plan de financement du projet d'investissement

Fiche n° 4 : Pièces à joindre

Pour plus d'information sur les subventions régionales, consultez les fiches thématiques à votre disposition sur le site www.maregionsud.fr onglet subventions.

Nom de l'organisme :

Objet de la demande :

FICHE 1

PRÉSENTATION DE VOTRE ORGANISME

Identification de l'organisme

Nom de votre organisme :

.....

Sigle :

.....

Objet :

.....

Adresse de son siège social :

.....

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

Adresse site internet :

Numéro SIRET ⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ Si vous ne disposez pas de numéro de SIRET, voir page 2 « Informations pratiques »

Identification du représentant légal de l'organisme.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du dossier de subvention.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

J'accepte de recevoir de la Région des invitations, des informations et des publications

Par courriel Le mail est le moyen le plus économique et écologique pour vous contacter

SMS Le SMS est le moyen le plus direct et le plus rapide de vous contacter en cas d'évènement important

FICHE 2

LETTRE DE DEMANDE DE SUBVENTION ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre la délégation de signature lui permettant d'engager celui-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'organisme,

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs, ainsi que l'approbation du budget par l'organe délibérant ;
- demande une subvention de : € (euros) pour la réalisation du projet suivant :
.....
- certifie être soumis au régime de TVA suivant :
- s'engage à respecter les dispositions du règlement financier et de ses annexes. À cet effet, la Région peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses services à toute vérification sur pièce ou sur place ;
- s'engage à informer la Région dès notification de subventions concernant le projet pour lequel la présente demande est déposée ;
- prend acte du fait qu'en cas de non-respect de ces règles, je m'expose au remboursement des sommes versées par la Région ;
- atteste ne pas avoir débuté le projet pour lequel cette demande est présentée.

Fait, le à

Signature*

* Signature obligatoire uniquement dans le cas d'un dépôt papier

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.



Hôtel de Région
27, Place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Tél. 04 91 57 54 80
et 04 88 73 60 06
maregionsud.fr

Nom de l'organisme :.....

Objet de la demande :.....

FICHE 3.1

DESCRIPTION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Intitulé du projet :

.....
.....

Présentation du projet :

Date prévisionnelle de début de réalisation / / **Durée prévue en mois :**

Quels sont les objectifs du projet ?

.....
.....
.....

Quel en est le contenu ? et éventuellement qui est chargé de la réalisation ?

.....
.....
.....

Quelles seront les conditions d'utilisation de cet investissement et combien de personnes en seront bénéficiaires (nature et nombre) ?

.....
.....

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation du projet ?

.....
.....

Dans le cas de l'acquisition de biens immeubles ou la réalisation de travaux :

Quel est le calendrier prévu de réalisation ?

.....
.....
.....

Dans le cas de réalisation de travaux, merci de préciser la situation juridique des biens concernés par les travaux

(si l'organisme est locataire, joindre l'autorisation de réalisation des travaux)

.....
.....
.....

Veillez indiquer toute indication complémentaire qui vous semblerait pertinente :

.....
.....
.....
.....
.....

Nom de l'organisme :

Objet de la demande :

FICHE 3.2

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Exercice 20.....	L'organisme sollicite une subvention de €		
<i>(1) Ne pas indiquer les centimes d'euro</i>	<input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC		
Dépenses	Montant(1)	Ressources	Montant(1)
Immobilisations incorporelles		Aides publiques	
Études		Union européenne :	
Concessions et droits similaires, licences, logiciels		État : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains		Région(s)	
Agencements et aménagements de terrains Constructions (bâtiments, installations générales, agencements, de constructions,)		Département(s)	
Construction sur sol d'autrui			
Matériel			
Autres immobilisations corporelles		Commune(s) ou groupement(s) de communes :	
		Autofinancement	
		Fonds propres	
		Emprunts (à détailler)	
		Crédit bail	
Autres (à détailler)		Autres (à détailler)	
Total des dépenses prévisionnelles		Total des ressources prévisionnelles	



Hôtel de Région
27, Place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Tél. 04 91 57 54 80
et 04 88 73 60 06
maregionsud.fr

FICHE 4

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

- Le plan de financement prévisionnel du projet comportant l'estimation des dépenses (HT ou TTC) et des recettes, ainsi que le montant prévisionnel des financements ;
- La délibération de l'organe délibérant décidant de la réalisation du projet, prévoyant son financement et sollicitant l'aide régionale ;
- Le relevé d'identité bancaire ou postal.

- **Pour les subventions d'investissement portant sur l'équipement :**
Les devis ou factures pro-forma des équipements.

- **Pour les subventions d'investissement portant sur la réalisation de travaux et éventuellement d'études :**
 - Une note détaillée permettant de préciser la situation juridique des terrains ou immeubles concernés par les travaux, les modalités de réalisation (maîtrise d'ouvrage assurée par les services techniques de la collectivité, recours à une maîtrise d'œuvre ou à une maîtrise d'ouvrage déléguée) et éventuellement le champ de l'étude ;
 - Le plan de situation ;
 - Le plan de masse ou le plan général des travaux.

- **Pour les subventions d'investissement portant sur des acquisitions foncières :**
 - La délibération de l'organe délibérant, antérieure au titre de propriété :
 - décidant de l'acquisition avec mention des références cadastrales et du prix d'acquisition,
 - précisant la nature du projet d'équipement et le plan de financement prévisionnel,
 - sollicitant l'aide régionale,
 - approuvant l'acte d'engagement de respecter les conditions de subventionnement régional ;
 - Les pièces relatives à la procédure d'acquisition :
 - dans le cas d'une acquisition amiable :
 - la promesse de vente ou la lettre d'offre de vente,
 - l'avis du service des Domaines pour tout projet d'acquisition égal ou supérieur à 75 000 euros ;
 - dans le cas d'une acquisition réalisée par expropriation :
 - la délibération décidant d'engager la procédure,
 - le jugement fixant les indemnités d'expropriation,
 - le certificat de non appel ;
 - Le plan de situation, plan parcellaire et extrait de la matrice cadastrale ;
 - L'extrait des documents d'urbanisme actuels ou projets concernant le terrain ;
 - Une note d'opportunité sur le projet d'aménagement envisagé, programme technique sommaire, coût et plan de financement.

Nota bene :

Si vous n'êtes pas en capacité de fournir ces documents, merci de bien vouloir joindre, en lieu et place, une lettre signée du représentant légal de l'organisme en expliquant les raisons (moins d'un an d'existence, pas d'activités en N-1, etc.).

Si le dossier administratif de demande de subvention est incomplet et n'est pas complété dans les deux mois après l'envoi par la Région de la demande de pièces complémentaires, la demande de subvention est déclarée irrecevable. L'irrecevabilité est notifiée par écrit au demandeur.



Hôtel de Région
27, Place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Tél. 04 91 57 54 80
et 04 88 73 60 06
maregionsud.fr